

Julien Remy,
Directeur Général
Adjoint-Clients de Mutuelle
Mip



Une mutuelle dans l'air du temps

Depuis près d'un siècle, Mutuelle Mip poursuit son développement, en cohérence avec ses valeurs mutualistes, et privilégie avec ses adhérents et clients une relation basée sur l'écoute, la qualité de service et la réactivité.

Anciennement Mutuelle de l'Industrie du Pétrole, comment votre positionnement a-t-il évolué au cours des décennies ?

Historiquement, nous sommes la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole, créée il y a près d'un siècle par les entreprises pétrolières en France pour couvrir leurs collaborateurs. Nous avons lancé depuis quelques années un nouveau projet stratégique visant à nous repositionner sur le marché et à renforcer notre offre et notre développement, en commençant par notre cœur de métier : les contrats de santé collective, souscrits par une entreprise au service de leurs salariés. Afin de soutenir cette évolution, nous nous sommes rapprochés de nos partenaires courtiers, nous sommes positionnés sur l'ensemble des secteurs d'activité, en parallèle de notre secteur historique, et avons fait évoluer notre nom pour devenir Mutuelle Mip. Cette nouvelle stratégie porte des résultats satisfaisants : nous affichons une croissance

importante (+11% du nombre d'adhérents entre 2023 et 2022 par exemple), tout en conservant une excellente santé financière : notre ratio de solvabilité est de 552% en 2023, supérieur à celui de la plupart de nos concurrents.

Dans un monde où les complémentaires santé sont en pleine transformation, quelles sont les grandes lignes de votre offre à destination des entreprises ?

Mutuelle Mip est avant tout spécialisée dans les offres sur-mesure au service des entreprises et de leurs salariés. Avec souplesse et adaptabilité, nous nous efforçons de répondre aux besoins spécifiques de nos clients et de nos prospects, en allant parfois jusqu'à des dispositifs particuliers ou atypiques.

« Historiquement, nous sommes la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole, créée il y a près d'un siècle par les entreprises pétrolières en France pour couvrir leurs collaborateurs. »

Nous sommes ainsi au service de nos clients, et soutenons le service rendu à leurs collaborateurs, ainsi que le dialogue social.

Au-delà de cette souplesse, nos prospects et clients soulignent notre grande réactivité, permettant de répondre rapidement à leurs besoins et demandes.

En complément de notre offre d'assurance, nous mettons aussi à leur disposition une offre de services complète, incluant le réseau de soins Itelis, l'assistance en cas d'hospitalisation, la téléconsultation médicale, l'action sociale ou encore le 2ème avis médical en cas de pathologie grave. Nous proposons aussi l'accès à un service d'opticiens en ligne qui propose notamment un test de vue gratuit et réduit grandement les délais de prise de RDV avec un ophtalmologue.

Au fil des années, vous vous êtes attachés à maintenir et à renforcer vos valeurs mutualistes qui sont au cœur de votre ADN. Comment cela se traduit-il ?

Nos valeurs mutualistes s'articulent autour de 4 piliers. Premièrement, la solidarité entre les générations et entre les malades et les bien portants, que nous prenons en compte dans la manière d'élaborer et de structurer les contrats. Deuxièmement, le fonctionnement démocratique de notre mutuelle : l'ensemble de nos adhérents, c'est-à-dire les personnes assurées par notre mutuelle, vote pour élire les délégués qui constituent l'Assemblée Générale. Ces délégués, quant à eux, élisent ensuite le Conseil d'Administration, qui gouverne notre mutuelle, décide de la stratégie, nomme notre Directeur Général, etc.

Troisièmement, Mutuelle Mip est une société d'Hommes et non une société de capital. Nous ne générons pas de bénéfices et nous ne reversons pas de dividendes, puisque nous n'avons pas d'actionnaires. Tous nos résultats sont réinvestis dans l'entreprise afin de la moderniser, d'innover, de proposer le meilleur service à nos adhérents, mais aussi afin de garantir à nos collaborateurs les meilleures conditions de travail.

Enfin, nous sommes aussi un organisme à but non lucratif dont la seule préoccupation est la qualité de service proposée à nos adhérents.

Pourquoi votre mutuelle peut-elle être considérée comme

une alternative à forte valeur ajoutée aux grands acteurs du marché ?

Notre marché traverse aujourd'hui une situation inédite : avant la crise sanitaire, le marché enregistrait une augmentation annuelle des dépenses de santé de l'ordre de 2 à 3 %. Aujourd'hui, nous observons une forte accélération, avec une dérive annuelle des dépenses qui se situe entre 6 et 8 %. Pourquoi ?

Tout d'abord, nous avons été confrontés à de nombreuses évolutions réglementaires, dans un contexte où l'enjeu pour les pouvoirs publics a été de rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale. Pour ce faire, un certain nombre de dépenses de la Sécurité sociale ont été transférées aux mutuelles qui ont, en retour, répercuté cette hausse sur les cotisations de leurs adhérents. Le 100 % Santé et le contrat responsable, qui offrent aux adhérents une couverture en optique, en dentaire et en audiologie sans reste à charge, ont entraîné une hausse des dépenses des complémentaires santé. En parallèle, il y a aussi une revalorisation du tarif des consultations médicales, qui se traduit par une hausse qui pèse significativement sur le coût des contrats. Et à cela s'ajoute une fraude de plus en plus présente, qui représente aujourd'hui 3 à 7 % des dépenses des contrats.

Ces hausses consécutives des dépenses se sont traduites par une augmentation des cotisations souvent entre 10 et 15 %, ce qui est naturellement complexe pour les entreprises et leurs salariés.

Face à cette situation, nous avons fait le choix de lisser la hausse sur leurs contrats et avons privilégié une démarche progressive afin de laisser le temps à nos clients entreprises d'échanger avec l'ensemble de leurs partenaires sociaux et parties prenantes. Comme tout porteur de risques, nous avons naturellement un enjeu fort de rentabilité et d'équilibre, mais avons cherché à accompagner nos clients afin qu'ils comprennent et appréhendent mieux cette nouvelle réalité.

Ainsi, nous nous efforçons d'être de vrais partenaires et de fournir à nos clients, par le dialogue et les échanges constructifs, le bon service au juste prix, dans un environnement particulièrement complexe et changeant.

Contact :

Mutuelle Mip, l'Entreprise Santé

- Xavier-Pierre GUIGNARD, Directeur Commercial
- 107 rue Saint-Lazare, CS 23203, 75009 Paris
- 01 55 80 49 00
- www.mutuelle-mip.fr
- <https://fr.linkedin.com/company/mutuelle-mip>